

# SAINT MARCEL ENSEMBLE

## CHOIX REFLECHIS et ASSUMES

### DGS

*Le Directeur Général des Services présent à notre arrivée en 2014 n'adhérait pas à la gestion que nous attendions.*

*De l'incompatibilité à la perte de confiance, nous avons suivi les préconisations de son conseil juridique, la séparation a été inéluctable.*

### EMPRUNT HELVETIX

*Suite aux élections de mars 2014, l'équipe municipale majoritaire a été alertée que la commune avait contracté en 2007 un emprunt Toxique nommé*

**Helvétix.**

(Délibération du 25/09/2007)

*Sur les conseils de la banque et du cabinet KPMG, la renégociation a été réalisée afin d'éviter les spectres de fluctuations des taux à partir de 2015.*

*Notre devoir était de mettre les finances de la ville en sécurité malgré les pénalités : 642 000 €.*

*Sans ce choix, notre capacité d'investissement aurait été réduite à zéro.*

### FINANCES

Taux d'imposition taxe d'habitation	2014 = 2020	11,91%
Taux d'imposition taxe foncière	2014 = 2020	23,01%
Aide de l'état (DGF)	2014 =>	496 059 €
	2018 / 2019 =>	0 €
Endettement par habitant:	2014 =>	1402 €
	2018 =>	923 €

*Après un travail conséquent pour réduire les charges de fonctionnement de la commune, notre capacité d'auto financement a augmenté, réduisant ainsi le recours à l'emprunt pour nos investissements.*

*(Budget principal, hors budget ZAC des Fontaines.)*

**Notre capacité de désendettement est passée de 6,6 ans en 2013 à 3,86 ans en 2019**

Sources: DGCL ( Direction Générale des Collectivités Locales )

# SAINT MARCEL ENSEMBLE



Le seul mauvais choix est l'absence de choix

2014-2020 Une équipe soudée